

F. ARNAUD
Principal-Adjoint

Téléphone
02 99 36 01 61

Mél.
Ce.0350027P
@ac-rennes.fr

140, bd de Vitré
BP 80323
35703 RENNES
Cedex 7

Site internet du collège :
[www.college-les-gayeulles-
rennes.ac-rennes.fr](http://www.college-les-gayeulles-rennes.ac-rennes.fr)

Site internet de l'académie de
rennes :
www.ac-rennes.fr

Rennes, le 11 mai 2020

La Direction du collège

A

Mesdames et Messieurs les parents et
Responsables légaux des élèves de 6° et 5°

Madame, Monsieur,

La réouverture du collège pour les élèves de 6° et de 5° se fera à partir du lundi 18 mai.

Voici quelques informations¹ sur les conditions de cette reprise :

- Le retour des élèves se fait selon la décision des parents qui peuvent choisir de garder leur enfant à la maison. Pour les élèves de 6° et 5° ne revenant pas au collège sur décision de leurs parents et pour tous les élèves de 4° et de 3°, les cours à distance organisés par les enseignants sur la plateforme pearltrees sont maintenus.
- Les élèves de sixième seront accueillis tous les lundis et jeudis, les élèves de cinquième tous les mardis et vendredis².
- Les horaires sont aménagés pour garantir les conditions de sécurité :
 - Début des cours échelonné entre 8h15 et 8h30 le matin
 - Fin de la matinée : entre 11h30 et 11h45
 - Reprise entre 13h30 et 13h45
 - Fin des cours entre 16h45 et 17h00
- Les cours seront nécessairement réduits par rapport à l'horaire habituel (3 heures le matin et 3 heures l'après-midi), une partie du travail sera donc à réaliser encore à distance sur la plateforme pearltrees.
- Un emploi du temps spécifique sera distribué aux élèves et accessible sur Pronote.
- Les élèves seront entre 12 et 15 maximum par classe. Un dédoublement des classes est donc prévu selon le nombre d'élèves inscrits.
- Les règles sanitaires préconisées seront mises en place : port du masque, attribution de salle pour chaque classe ou demi-classe, nettoyage des mains, mise à disposition sous contrôle des adultes de gel hydroalcoolique, distanciation sociale notamment pendant les temps de récréations (échelonnées pour éviter les regroupements d'élèves), aération des salles et nettoyage et désinfection des locaux utilisés....
- La restauration sera réouverte, uniquement pour les élèves demi-pensionnaires enregistrés ayant cours dans la journée. Il ne sera plus vendu de repas à l'unité. Un forfait mensuel de 4 jours sera appliqué pour un mois (18 mai -18 juin) avec une réduction de 50% puisque les élèves ne mangeront que deux jours. Sur place, des règles d'hygiène et de sécurité renforcées seront également appliquées et un repas chaud sera fourni (avec cependant une limitation des choix de menus).

Vous aurez sûrement d'autres questions, mais ces informations doivent déjà vous permettre de vous positionner. Il est souhaitable que votre décision soit prise si possible pour la période du 18 mai jusqu'à cette fin d'année scolaire. Les délais étant très courts et afin de mettre tout en œuvre pour une reprise respectant cet objectif primordial de garantir les conditions de santé et de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-joint et de nous le retourner à viescolaire.gayeulles@gmail.com avant le mardi 12 mai à 14h. A partir de 14h, la vie scolaire du collège appellera les familles n'ayant pas répondu.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse coopération indispensable à la réussite de cette première phase de déconfinement scolaire et restons à votre disposition pour plus d'informations.

Bertrand Moreau, Principal
Franck Arnaud, Principal-Adjoint

¹ Un document plus complet et précis vous sera communiqué à partir de mercredi, lorsqu'il aura été validé par le COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE du collège.

² Bien entendu, nous continuerons d'accueillir les enfants des personnels prioritaires en dehors des heures de cours de leur niveau.